



Justifier des achats faits à des particuliers

Par LeaLou

Bonjour,

Je suis disquaire, je revend donc des articles que j'achète à des particuliers notamment en brocante. Comment justifier ces achats sachant qu'il n'est pas possible dans ces situations d'avoir des facture ?
MErci

Par Prana67

Bonjour,

Je ne suis pas spécialiste de la comptabilité d'entreprise mais ça m'est déjà arrivé en tant que particulier de vendre à des pro et à chaque fois ils m'ont dit qu'un reçu avec nom, adresse du vendeur, description de l'objet et prix leur suffisait.
Votre comptable devrait pouvoir vous renseigner